Projet Qualité Gestion Des Risques

Construisons ensemble les repères pour sécuriser les organisations

DESCRIPTION DE L'ÉTABLISSEMENT



Trame Régionale Plan Bleu

JUIN 2022

LOGO DE L'ÉTABLISSEMENT

Table des matières

I Fiche d'identité 3

II Description des locaux 5

III Les risques 5

Evaluation des vulnérabilités de l'établissement 5

Exposition aux aléas et facteurs de vulnérabilité 5

Vulnérabilité des approvisionnements 9

I Fiche d'identité

Cette fiche est indispensable pour la connaissance de votre établissement et pour son intégration dans le Plan Bleu élargi départemental (art. L3131-8 du code de la santé publique)

Fiche de présentation de l'établissement	
Date de mise à jour de cette fiche :	
Identification	Nom de l'Ets : Statut juridique/identité du gestionnaire : Nom du directeur de l'établissement : Adresse de l'établissement : Code postal : Numéro FINESS (juridique et géographique) : Tél standard : Tél direction : Tél cadre infirmier : Tél médecin coordonnateur/référent médical : **Tél alerte 24H/24H** : Fax : e-mail : Multi-sites : autres sites de l'établissement Adresse et numéro téléphone :
Classification	**Etablissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes** **Etablissement d'Accueil Médicalisé (MAS, FAM…)** **Institut Médico-Educatif** **Etablissement d'Accueil Non Médicalisé (EANM)**
Capacité d'accueil	- Hébergement permanent nombre de lits : - Hébergement temporaire nombre de lits : - Accueil de jour nombre de places : - **CAPACITE TOTALE AUTORISEE : X lits/places**
Typologie de la population accueillie	En cas d'évacuation d'urgence, il est nécessaire de connaître la **proportion habituelle** de : - personnes grabataires (évacuation allongées) : **X %** - personnes à mobilité réduite (évacuation en fauteuil) : **X %** - personnes mobiles (évacuation en groupe) : **X %**

Personnel de l'établissement	Effectif total des membres de l'établissement en ETP : dont administratifs : Médicaux/paramédicaux : Présence d'une infirmière H24 : oui / non
Convention avec un établissement de santé de proximité (hôpital, service de médecine, clinique…)	OUI / NON Si oui, établissement (type, nom, adresse) :
Dossier de Liaison d'Urgence (DLU)	Existence d'un dossier médical d'urgence (DLU) individuel : OUI / NON Existence d'un référent DLU : OUI / NON
Autonomie Energétique	- Possédez-vous un ou plusieurs groupes électrogènes : OUI / NON Si oui, autonomie autorisée en fonctionnement « normal » : **X heures** - Etablissement faisant partie de l'obligation d'équipement autonome : OUI / NON Si oui, quelle est l'autonomie : **X heures**
Autonomie alimentaire	Quelle est la durée de votre autonomie alimentaire :
Equipement	- Présence de pièce(s) rafraichie(s) permettant d'accueillir l'ensemble des personnes accompagnées: OUI / NON
Coopération/ Partenariat	Déchets d'activité de soins à risque infectieux (DASRI) Autres déchets (changes/protection) Pharmacie Laboratoire Sociétés de prestations diverses Equipe mobile de soins palliatifs (EMSP) Dispositif Equipe Mobile Hygiène (EMH), intervention d'une IDEH de territoire : CPIAS Mise en œuvre d'un poste médical avancé sur site

II Description des locaux

Plan intérieur

Plan extérieur avec voies d'accès + accès pompier

III Les risques

Evaluation des vulnérabilités de l'établissement

Exposition aux aléas et facteurs de vulnérabilité

Il s'agit ici d'envisager les principaux aléas et d'identifier les enjeux et impacts auxquels l'établissement est susceptible d'être confronté compte tenu de :

- son architecture ;
- de sa localisation vis-à-vis notamment de zones identifiées à risque ;
- de la population accueillie.

Exposition aux aléas :
Informations à obtenir via la commune (PPR et PCS), et via le schéma départemental des risques majeurs.

	Exposition du bâtiment	Exposition des routes d'accès	Enjeu /impact
Inondation / Crues torrentielles	Nul/Faible/Modéré /Fort	Nul/Faible/Modéré /Fort	L'impact d'une inondation la plus préjudiciable est la mise en danger des résidents et du personnel présents dans l'établissement. Vient ensuite l'importance des dégâts matériels : bâtiments, équipements, réserves médicales et techniques. Doit être également envisagé l'isolement total ou partiel de l'établissement : - voie d'accès interdisant ou limitant l'accès au personnel de l'établissement, aux médecins traitants, à l'approvisionnement ; - arrêt de l'alimentation en eau potable, électricité, gaz, etc.....

			- arrêt chauffage, interruption évacuation des eaux usées. Une inondation peut nécessiter l'évacuation partielle ou totale de l'établissement en urgence ou en différée (voir procédure évacuation), la mise en sécurité des personnes des parties « hautes » de l'établissement (par exemple les étages de l'établissement) avec éventuellement un confinement (voir procédure confinement)
Feux de forêt	Nul/Faible/Modéré /Fort	Nul/Faible/Modéré /Fort	désagrément et intoxication légère des résidents et des personnels ; - intoxication aigue ;
Séisme	Nul/Faible/Modéré /Fort	Nul/Faible/Modéré /Fort	Se référer aux enjeux et impacts établissement
Avalanche	Nul/Faible/Modéré /Fort	Nul/Faible/Modéré /Fort	Se référer aux enjeux et impacts établissement
Glissement de terrain/chutes de pierres	Nul/Faible/Modéré /Fort	Nul/Faible/Modéré /Fort	Se référer aux enjeux et impacts établissement
Rupture de barrage, de digue	Nul/Faible/Modéré /Fort	Nul/Faible/Modéré /Fort	Idem que le risque inondation et crue torrentielle
Risque industriel	Nul/Faible/Modéré /Fort	Nul/Faible/Modéré /Fort	Se référer aux enjeux et impacts établissement
Transport de matière dangereuse (camions, pipeline, gazoduc…)	Nul/Faible/Modéré /Fort	Nul/Faible/Modéré /Fort	Se référer aux enjeux et impacts établissement
Risque attentat	Nul/Faible/Modéré /Fort	Nul/Faible/Modéré /Fort	Se référer aux enjeux et impacts établissement
Risque panne informatique	Nul/Faible/Modéré /Fort	Nul/Faible/Modéré /Fort	Se référer aux enjeux et impacts établissement

Risque infectieux	Nul/Faible/Modéré /Fort	Nul/Faible/Modéré /Fort	Se référer au plan local de maitrise d'une épidémie : outil générique d'aide à la gestion pour initier/consolider/sécuriser les organisations (annexe)
Risque cybercriminalité	Nul/Faible/Modéré /Fort	Nul/Faible/Modéré /Fort	Se référer aux enjeux et impacts établissement
Risque canicule	Nul/Faible/Modéré /Fort	Nul/Faible/Modéré /Fort	Les personnes en institution doivent, en cas de forte chaleur, faire l'objet d'une surveillance accrue. L'exposition prolongée à la chaleur peut entraîner des conséquences importantes chez les personnes les plus vulnérables, notamment les personnes âgées fragiles et dépendantes. Les facteurs de risque sont nombreux : poly pathologies, état de dépendance, prise de médicaments….
Risque Grand Froid	Nul/Faible/Modéré /Fort	Nul/Faible/Modéré /Fort	Impact sur les transports de personnes, de personnels, acheminent fournisseurs/effectifs RH Cf fiche 4 de l' **INSTRUCTION N°** DGS/VSS2/DGOS/DGCS/DGT/DGSCGC /DIHAL/2021/224 du 4 novembre 2021 relative à la prévention et la gestion des impacts sanitaires et sociaux liés aux vagues de froid 2021-2022. *« Les **établissements médico-sociaux accueillant des personnes âgées ou des personnes handicapées** doivent s'assurer de la mise en œuvre des dispositions prévues dans leurs plans bleus. Ils sont également tenus d'assurer la sécurité des personnes hébergées en cas de défaillance énergétique en mettant en place les moyens ou mesures adaptés nécessaires (conformément au DARDE prévu par l'instruction interministérielle du 7 décembre 2015*

			ci-dessus référencée). Ils doivent anticiper et éviter la dégradation de l'état de santé des résidents, afin de limiter les passages aux urgences pouvant en découler. Pour cela, ils peuvent notamment faire appel aux acteurs du territoire (libéraux, HAD) pour évaluer la situation, en l'absence de ressources internes. » Par ailleurs, les EHPAD ne pouvant pas mettre les dossiers médicaux à disposition H24 des médecins intervenants doivent mettre en place un **dossier de liaison d'urgence** (DLU). + INSTRUCTION INTERMINISTERIELLE N° DGCS/DGSCGC/2015/355 du 7 décembre 2015 relative à la sécurité des personnes hébergées dans des établissements médicosociaux en cas de défaillance d'énergie
Risque nucléaires, radiologiques, biologiques et chimiques (NRBC)	Nul/Faible/Modéré /Fort	Nul/Faible/Modéré /Fort	Se référer aux enjeux et impacts établissement
Risque infectieux	Nul/Faible/Modéré /Fort	Nul/Faible/Modéré /Fort	Se référer aux enjeux et impacts établissement
Autres risques : …….	Nul/Faible/Modéré /Fort	Nul/Faible/Modéré /Fort	Se référer aux enjeux et impacts établissement

Supprimer les mentions inutiles

Vulnérabilité des approvisionnements

	Exposition des approvisionnements	Utilisations	Enjeu et impact
Rupture en eau potable	Faible/Modéré		Absence d'eau dans les canalisations ou présence d'eau non conforme pour l'alimentation humaine ; - principales utilisations de l'eau : boissons ; douches, lavabos… ; cuisines ; wc et nettoyage des bâtiments ou du linge, arrosage ; système de chauffage et de climatisation.
Rupture en électricité	Faible/Modéré		- présence ou non d'un groupe électrogène de secours (taux de couverture des besoins et autonomie). - perturbations variables selon origine et durée de la panne. - principales utilisations de l'électricité : lumières, portes ou portails d'accès, matériels informatiques, téléphonies ; cuisines et frigos ; matériels médicaux (oxygène…) ; système de chauffage, climatisation ; ascenseurs… - Exigence particulière
Rupture en gaz	Non concerné/ Faible/Modéré		Impact limité en été mais impact grave en période froide pouvant nécessiter l'évacuation totale ou partielle de l'établissement ; - absence d'eau chaude et/ou de dispositif de cuisson dans les cuisines => repas froids. - interruption du système de chauffage de l'établissement : baisse de la température dans l'établissement. Cette conséquence est également envisageable quel que soit le type de chauffage présent dans l'établissement dont le chauffage central au fioul.
Rupture d'approvisionnement en alimentation	Non concerné/ Faible/Modéré		
Rupture en carburants	Non concerné/ Faible/Modéré		

Supprimer les mentions inutiles